



Rupture de période d'essai

Par **jboissel**, le **01/10/2009** à **14:34**

Bonjour, mon employeur vient de mettre fin à ma période d'essai. J'ai commencé le 14 avril, pour une période d'essai de 6 mois, expirant le 13 octobre et j'ai été convoqué par mon directeur d'usine(mon responsable hiérarchique) le 25 septembre pour me notifier la fin de cette période. Cette semaine, ma responsable fonctionnelle m'a appelé et m'a signalé qu'elle s'était fermement opposé à cette rupture, car elle estime le temps de la pleine prise de poste à un an, et trouvait que j'avais tous les atouts pour réussir dans le poste. Par ailleurs, elle m'a appris que lors de mon recrutement mon directeur d'usine voulait choisir un autre candidat, mais c'est l'avis de ma responsable fonctionnelle (et celui de l'ancien drh, qui n'est plus dans l'entreprise) qui l'avait emporté.

Ainsi, je pense que la rupture de mon contrat de travail n'est pas liée à mes compétences mais à une divergence d'origine sur le recrutement entre mes deux responsables.

Par ailleurs, durant ma période d'essai je n'ai été que très rarement convoqué par mon directeur d'usine, j'ai donc eu peu de retour sur la qualité de mon travail. J'ai également effectué des tâches qui ne figuraient pas dans la définition de fonction et qui ont retardé l'exécution des autres tâches. Par ailleurs, je n'ai participé qu'à une réunion en 5 mois, ce qui montre que je n'ai pas été associé dans les prises de décision de l'entreprise.

Sachant que la rupture de mon essai est probablement liée à une divergence sur mon recrutement, ai-je un moyen de la contester ?